

L'UNION EUROPEENNE INTERDIT LE TRICHLORÉTHYLENE

Comme vous en avez probablement été informé, l'Union Européenne a renforcé la réglementation concernant l'utilisation de certains produits chimiques à travers les clauses REACH de l'annexe XIV du 17/04/13. Suite à ces nouvelles réglementations, **le trichloréthylène** est interdit pour toute utilisation ouverte (rejet dans l'air).

Cette interdiction s'appliquera pour tous les pays de l'Union Européenne à compter du 21.04.2016, date à partir de laquelle les stocks devront avoir été utilisés ou éliminés.

REMA TIP TOP REORGANISE SA PRODUCTION

Considérant cette interdiction, REMA TIP TOP AG a décidé de cesser la fabrication de tous ses produits à base de trichloréthylène dans ses usines européennes. Ceci est effectif depuis le **31.04.2014**. Seuls les produits TRI-free sont maintenant fabriqués par les usines européennes de REMA TIP TOP.



// ONE BRAND // ONE SOURCE // ONE SYSTEM

// SERVICE
// MATERIAL PROCESSING
// SURFACE PROTECTION
// AUTOMOTIVE

REMA TIP TOP AG
Gruber Strasse 65 · 85586 Poing / Germany
Phone +49 8121 707-0
Fax +49 8121 707-10222
info@tiptop.de
www.rema-tiptop.de



// ONE BRAND // ONE SOURCE // ONE SYSTEM



// SERVICE // MATERIAL PROCESSING // SURFACE PROTECTION // AUTOMOTIVE

DEVENEZ TRI (CHLORÉTHYLÈNE)-FREE
AVEC REMA TIP TOP

MIGRER AU BON MOMENT

Mettez à profit les mois à venir pour migrer, vos clients et vous, vers l'utilisation des produits TRI-free. REMA TIP TOP vous aidera par ses conseils dans cette démarche.

Sous le thème « **REMA TIP TOP TRI-FREE** » nous entamons une campagne d'information afin de vous préparer, vos clients et vous, à la fin des produits TRI.

Vous trouverez sur notre site dédié

→ www.rtt-tri-free.eu des informations complémentaires:

- Informations générales importantes
- Choix des produits de substitution
- Dates butoir réglementaires
- Checklists et autres aides

CONSEILS D'EXPERTS

Quels facteurs dois-je prendre en compte ?

Les produits de substitution contiennent des solvants qui sont différents. Lors de l'application de ces produits, il convient de prendre en compte les points suivants:

- Evaporation (temps de séchage)
- Inflammabilité (application et stockage)
- Application en petite quantité
- Evaporation prématurée des solvants (couvrir / fermer les contenants)
- Consommation moindre (due à la densité plus faible du solvant)



QU'IMPLIQUE L'UTILISATION DE SOLVANTS ALTERNATIFS ?

Les solvants sans hydrocarbures chlorés (HC) sont inflammables. Pour cette raison, les normes qui s'appliquent pour leur utilisation et leur stockage sont différentes de celles applicables pour les solvants avec hydrocarbures chlorés.

Quel intérêt de migrer rapidement ?

- Les systèmes TRI-free sont les produits d'avenir
- Les systèmes TRI-free sont moins chers
- Éviter la pression du « dernier moment »
- Réduire le poids pour les transports (Les systèmes TRI-free sont plus légers)
- Éviter les coûts d'élimination des produits TRI
- Les systèmes TRI-free de REMA TIP TOP sont sans CFC, ni composants aromatiques

Informations complémentaires

Vous avez des questions concernant la fin des produits TRI ou concernant les produits de substitution? Nous nous ferons un plaisir de vous répondre. Ecrivez nous sur:

→ info@rtt-tri-free.eu